

6 MOIS AVANT INSCRIPTION SUR LISTE ESPOIR OU DE HAUT NIVEAU	SURVEILLANCE MEDICALE DES SPORTIFS INSCRITS SUR LISTE DE HAUT NIVEAU ET DE TOUS LES SPORTIFS INSCRITS DANS LES FILIERES D'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU				
	2 FOIS PAR AN	1 FOIS PAR AN	1 FOIS TOUS LES 4 ANS	ENTRE 18 ET 20 ANS	EXAMEN SPECIFIQUE
examen médical réalisé par un médecin diplômé en médecine du sport	examen médical comprenant : entretien, examen physique, mesures anthropométriques, bilan diététique, conseils nutritionnels,	examen dentaire certifié par un spécialiste	épreuve d'effort maximale	Les candidats qui ont bénéficié de l'échocardiographie à moins de quinze ans doivent renouveler cet examen	PLONGEON : radiographique du rachis lombaire (face, profil, trois quarts) tous les ans avant l'âge de 15 ans puis tous les 2 ans au-delà
recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites		examen électrocardiographique standardisé de repos avec compte rendu médical			
électrocardiogramme de repos avec compte rendu médical	recherche par bandelette urinaire de protéinurie, glycosurie, hématurie, nitrites	examen biologique pour les sportifs de plus de quinze ans : numération-formule sanguine, réticulocytes et ferritine (autorisation parentale pour les mineurs)			NATATION : examen biologique comprenant numération-formule sanguine, réticulocytes, ferritine 3 fois par an
échocardiographie transthoracique de repos avec compte rendu médical	bilan psychologique : - difficultés psychopathologiques - facteurs personnels ou familiaux de vulnérabilité ou de protection				
épreuve d'effort d'intensité maximale	- prévention des difficultés liées à la pratique intensive				
examen dentaire certifié par un spécialiste	- prise en charge adaptée				
IRM rachis cervical pour la pratique du plongeur haut vol					